

**Certificat d'examen de type  
n° F-06-B-0335 du 3 avril 2006**

Accréditation  
n° 5-0012

**Organisme désigné par  
le ministère chargé de l'industrie  
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/F050347-D2-1

**Instrument de pesage à fonctionnement automatique  
doseuse pondérale type BONA  
Classe Ref(0,2)**

Le présent certificat est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure et de l'arrêté du 5 août 1998 relatif aux instruments de pesage à fonctionnement automatique doseuses pondérales.

**FABRICANT :**

JANODET SA, 34 RUE DEBORDEAUX, 02200 SOISSONS (FRANCE).

**DEMANDEUR :**

Le demandeur est le fabricant.

**CARACTERISTIQUES :**

L'instrument de pesage à fonctionnement automatique doseuse pondérale type BONA, ci-après dénommé instrument, est destiné au conditionnement de produits en emballages (sacs type "gueule ouverte", à valve, fûts, ...) par pesées brutes ou par pesées nettes.

Il est constitué par :

1/ un dispositif d'alimentation en produit à 2 débits comprenant une chambre d'alimentation fermée à sa partie inférieure par des casques de fermeture commandés par des jeux de leviers de manière à couper les débits lorsque les valeurs de coupure sont atteintes. Ce dispositif amène le produit dans l'emballage par l'intermédiaire d'une bouche d'ensachage, d'un berceau de conditionnement ou d'une benne de pesage.

L'amenée du produit dans la chambre d'alimentation peut être gravitaire ou par couloir(s) vibrant(s), vis, etc....

Le démarrage d'un cycle de dosage peut se faire soit au moyen d'un dispositif semi-automatique actionné par l'opérateur, soit au moyen d'un système à vérin mis en œuvre lorsque l'opérateur installe le sac sur le dispositif serre-sacs soit après vidange de la benne de pesée.

2/ une unité de pesage constituée par :

a/ un fléau double à bras égaux en fonte supportant d'un côté le système d'ensachage et de l'autre un plateau porte-poids.

b/ un dispositif de compensation se composant d'un levier oscillant (par un système couteau-coussinet, le coussinet étant fixé au bâti) qui agit sur un « doigt » solidaire du fléau du côté du plateau porte-poids. Il comprend une tige graduée sur laquelle on peut déplacer un curseur.

c/ un dispositif d'accélération constitué d'un contrepoids agissant sur le dispositif de compensation et dont le mouvement est limité par une butée.

L'instrument comporte les dispositifs fonctionnels suivants :

- dispositif de prédétermination des doses au moyen de poids conformes aux exigences de l'OIML
- dispositif de coupure de l'alimentation en produit.

Les caractéristiques métrologiques de l'instrument complet sont les suivantes :

- Classe d'exactitude de référence : Ref(0,2) selon OIML R 61 (édition 1996)
- Portée maximale :  $Max \geq 25 \text{ kg}$
- Portée minimale :  $Min \geq Max/10$
- Nombre maximal d'échelons :  $n = 500$

#### **INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est située sur une des faces de la chambre d'alimentation.

Elle comporte les données suivantes :

- nom ou marque d'identification du fabricant
- numéro de série et désignation du type de l'instrument
- désignation du ou des produits
- domaine de températures
- tension de l'alimentation électrique (si applicable)
- fréquence de l'alimentation électrique (si applicable)
- dose maximale
- dose minimale assignée
- cadence maximale de fonctionnement
- numéro et date du présent certificat
- indication de la ou des classe(s) d'exactitude (X(x))
- valeur de référence pour la classe d'exactitude (Ref(0,2))
- échelon sous la forme  $d = \dots$
- portée maximale sous la forme  $Max = \dots$
- portée minimale sous la forme  $Min = \dots$

#### **CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION :**

La vérification primitive d'un instrument peut être réalisée :

- soit en une seule phase dans les ateliers du demandeur lorsque l'instrument peut être complètement assemblé et installé dans les conditions prévues pour une utilisation normale et que les essais avec produits peuvent y être réalisés
- soit en deux phases, la première dans les ateliers du demandeur, la seconde au lieu d'installation,
- soit en une phase au lieu d'installation.

Pour les essais sur le lieu d'installation, l'instrument doit être complètement assemblé et installé dans les conditions prévues pour une utilisation normale.

La vérification primitive tient également lieu de première vérification périodique.

La ou les classes d'exactitude réelles X(x) (avec  $0,2 \leq x \leq 1$ ) doivent être déterminées en conformité avec les exigences métrologiques lors de la vérification primitive.

Outre l'examen de conformité à la décision d'approbation de modèle, les essais à réaliser lors de la vérification primitive sont des essais à effectuer selon le paragraphe 5.1.2 de la recommandation R 61 de l'OIML avec les produits prévus et les classes d'exactitude correspondantes dans les conditions normales d'utilisation.

**DEPOT DE MODELE :**

Les plans et schémas sont déposés au LNE sous la référence F050347-D2 et chez le demandeur.

**VALIDITE :**

Le présent certificat a une validité de dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

**REMARQUE :**

En application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 susvisé, les instruments de pesage à fonctionnement automatique non utilisés à l'occasion des opérations mentionnées à son article 1<sup>er</sup>, ne sont pas soumis à la vérification primitive et à la vérification périodique.

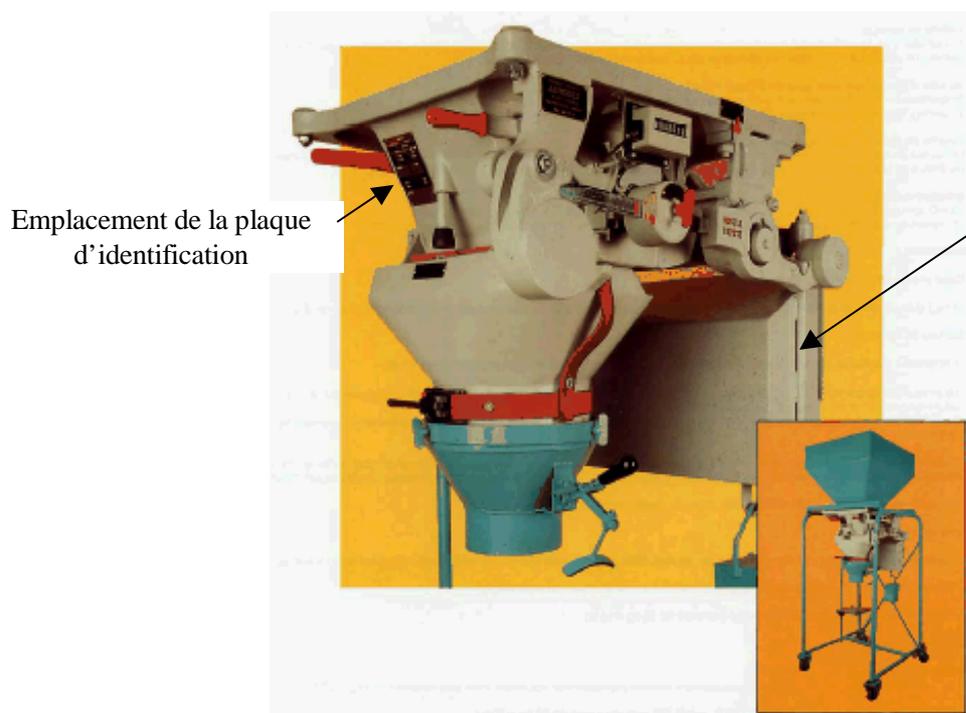
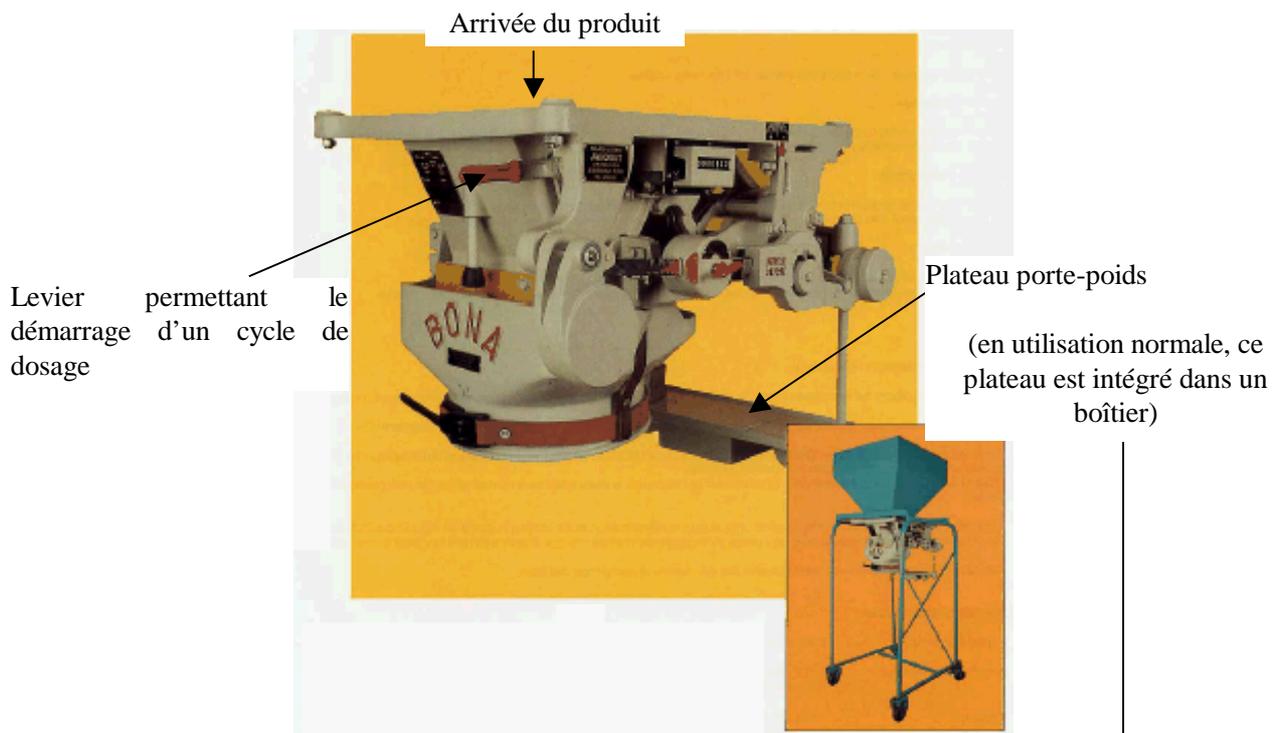
**ANNEXES :**

- Exemple(s) d'instruments complets (photographies)

Pour le Directeur général

Laurence DAGALLIER  
Directrice Développement et Certification

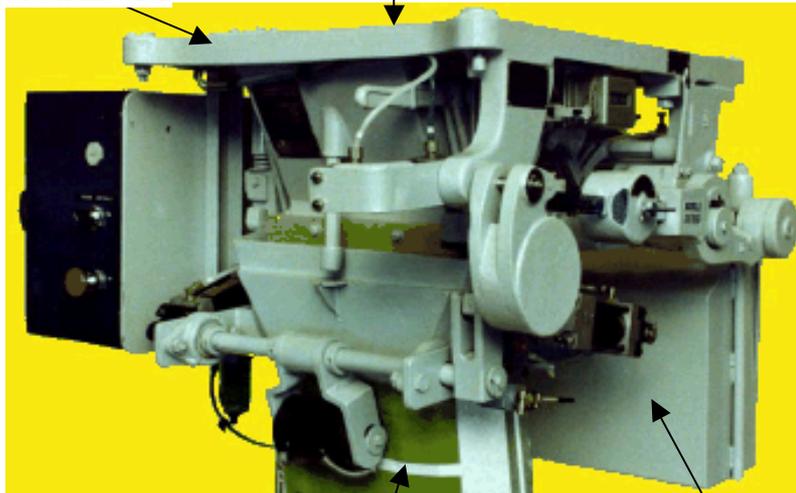
## Exemples de photographies d'ensemble



**Instrument équipé d'un système de démarrage d'un cycle de dosage mis en œuvre lorsque l'opérateur installe le sac**

Emplacement de la plaque d'identification

Arrivée du produit

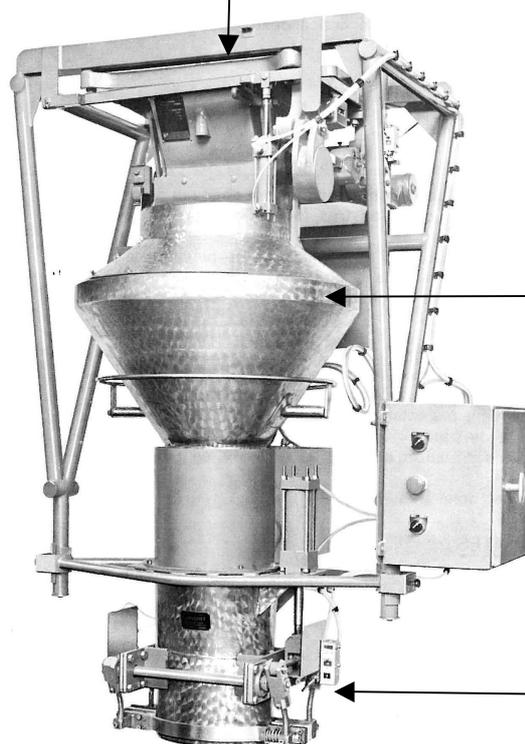


Plateau porte-poids intégré dans un boîtier

Installation des sacs

**Instrument à pesée nette**

Arrivée du produit



Benne de pesée

Bouche d'ensachage